ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures en faveur de la restauration et de l'hôtellerie

Question au Gouvernement n° 3023

Texte de la question

MESURES EN FAVEUR DE LA RESTAURATION ET DE L'HÔTELLERIE

M. le président. La parole est à M. Dino Cinieri.

M. Dino Cinieri. Monsieur le Premier ministre, dès le 15 mars, les entrepreneurs du secteur de la restauration et l'hôtellerie ont été obligés de fermer leurs établissements. Certains ont pu maintenir la vente à emporter, dans des conditions difficiles visant à assurer les gestes barrières, ce qui n'a pas été possible dans les territoires ruraux.

La situation est dramatique pour les employeurs et les salariés, car les aides du fonds de solidarité n'ont pas suffi pour payer les charges de loyer et les fournisseurs.

Avec mes collègues députés du groupe Les Républicains, j'ai demandé à plusieurs reprises des annulations de charges sociales et fiscales massives pour la période allant de mars à juin, notamment pour les cafés et les restaurants. Or, une fois de plus, monsieur le Premier ministre, vous n'avez pas écouté.

Aujourd'hui, ces commerçants ne savent toujours pas s'ils pourront rouvrir le 2 juin et, si c'est le cas, dans quelles conditions. Les territoires ruraux n'attireront pas de visiteurs si ce secteur ne peut pas reprendre son activité. Toute l'économie de nos villes et de nos villages risque ainsi d'être frappée de plein fouet à l'approche de l'été.

Monsieur le Premier ministre, vous demandez aux Français de prendre leurs vacances en France, mais quand allez-vous permettre aux professionnels du tourisme de rouvrir leurs établissements ? Comment pourriez-vous sérieusement envisager que sans hôtel, sans camping, sans gîte rural, sans restaurant, sans café, les Français préparent aujourd'hui leurs vacances d'été ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

M. Dino Cinieri. Je souhaite lui répondre.

M. le président. Soit, mais si vous voulez lui répondre, il faut bien qu'elle commence ! Vous avez la parole, madame la secrétaire d'État.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.* Monsieur le député, j'aurais envie de vous renvoyer au dossier de presse du plan tourisme, publié le 14 mai dernier, c'est-à-dire il y a près de deux semaines. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. Le plan, c'est une chose, la date, c'en est une autre !

M. Raphaël Schellenberger. Un dossier de presse, vraiment ?

M. Jean-Paul Lecoq. Vous auriez dû nous prévenir, on ne serait pas venus, on aurait écouté le discours du Président de la République !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État .* Vous pourrez voir, en premier lieu, que l'annulation des charges sociales et fiscales – que vous appelez de vos vœux – a bien été décidée,…

M. Raphaël Schellenberger. Ils veulent travailler !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État .* …et que 14 milliards d'euros d'accompagnement sont disponibles pour cette filière très importante. Les hôtels, qui n'ont d'ailleurs jamais été administrativement fermés, peuvent ouvrir.

Le Premier ministre a indiqué aux Français qu'ils peuvent réserver leurs vacances dans la mesure où ils seraient remboursés si, d'aventure, des raisons sanitaires nous conduisaient à prendre des décisions empêchant leurs déplacements.

Enfin, en accord avec notre démarche méthodologique consistant à prendre des décisions fondées sur des faits et des éléments rationnels, nous indiquerons jeudi les zones dans lesquelles les cafés et restaurants pourront rouvrir à compter du 2 juin,…

M. Dino Cinieri. Le 2 juin, dites-vous.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État .* …afin que cette réouverture se fasse dans des conditions sanitaires irréprochables. Je crois que c'est ce qu'attendent les Français.

M. Fabien Di Filippo. Pour toutes les zones !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État .* Soyez rassuré : l'engagement du Gouvernement en faveur de la filière du tourisme est très fort. Il a pris ses décisions en temps et en heure. Nos interlocuteurs reconnaissent d'ailleurs que notre plan a été plutôt plus précoce et plus puissant que ceux qui sont élaborés dans d'autres pays.

M. le président. La parole est à M. Dino Cinieri.

M. Dino Cinieri. Madame la secrétaire d'État, je souhaitais avoir une date : j'espère que celle du 2 juin, que vous avez mentionnée, sera ferme et définitive. Je vous signale au passage que, n'étant pas journaliste, je ne suis pas au fait de ce qu'on lit dans les journaux.

M. Pierre Cordier. Le dossier de presse est fait pour les journalistes, pas pour les députés.

M. Dino Cinieri. D'autres questions restent sans réponse.

Monsieur le Premier ministre, j'aimerais que vous apportiez des réponses aux salariés qui sont dans le rouge dès le 20 du mois et qui s'inquiètent pour leur emploi, aux retraités dont le pouvoir d'achat est en berne, aux assistants de vie scolaire qui ne savent pas comment et quand aura lieu la rentrée, aux étudiants qui devraient passer des concours, ou aux parents qui doivent aller travailler tout en assurant la scolarité de leurs enfants. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QG3023

Auteur : M. Dino Cinieri
Circonscription : Loire (4e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3023
Rubrique : Hôtellerie et restauration
Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)
Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 mai 2020
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 mai 2020